ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ambulanciers

Question écrite n° 7644

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes rencontrees par les ambulanciers. Soumis a la taxe sur les salaires, ainsi qu'a l'augmentation des carburants, ceux-ci voient, en effet, leurs charges augmenter considerablement, alors qu'aucune revalorisation forfaitaire de leurs tarifs n'est intervenue depuis decembre 1991. De plus, la circulaire signee entre le ministre de l'interieur et le ministre de la sante en septembre 1992, relative aux taches respectives des sapeurs-pompiers et des SAMU, les a marginalises, et ils ont le sentiment que l'on souhaite les exclure de la reponse a l'urgence, et ce, malgre leur formation, leur equipement, et leur disponibilite. Il lui demande, par consequent, si elle entend prendre des mesures afin que ces professionnels puissent exercer leurs activites dans de bonnes conditions.

Texte de la réponse

Les problemes exprimes par les professionnels du transport sanitaire constituent un dossier complexe. Pour la plupart, les questions evoquees ne rentrent pas dans le champ de competences du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville. Neanmoins, les difficultes d'organisation de la profession qu'evoque l'honorable parlementaire doivent etre examinees dans le cadre du Comite professionnel national de transports sanitaires dont c'est la mission. Cette instance consultative, a laquelle sont associes les departements ministeriels concernes, les organisations professionnelles representatives et les organismes d'assurance maladie, constitue un lieu privilegie pour la concertation et doit permettre de proposer des orientations concretes. Le programme de travail prevu pour le comite comporte notamment la question des relations entre sapeurs-pompiers et ambulanciers prives. L'ensemble de cette reflexion devrait contribuer ainsi a l'evolution de la profession et lui permettre d'assumer pleinement son role au sein de notre systeme de sante. La prochaine reunion du comite se tiendra dans le courant du premier trimestre.

Données clés

Auteur : M. Mignon Jean-Claude
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7644
Rubrique : Transports routiers
Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3866
Réponse publiée le : 7 février 1994, page 600